



**Communiqué de presse**

Pour diffusion immédiate

**Budget provincial 2018 : Un investissement majeur dans la gestion intégrée de l'eau**

**Plessisville, le 29 mars 2018** - Le ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, présentait le 27 mars son budget 2018-19, qui passera certainement à l'histoire en raison de ses nombreuses propositions en matière de gestion de l'eau! Ce budget confirme notamment l'augmentation du soutien financier accordé aux organismes de bassins versants du Québec (OBV). Il prévoit aussi une longue série de mesures permettant de renforcer la gestion intégrée de l'eau au Québec, ce que tient à souligner et à célébrer le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ).

**Collaboration : un soutien financier accru aux OBV du Québec**

Les 40 OBV du Québec se verront dorénavant octroyer 10 millions par année pour un total de 30 millions de dollars sur trois ans, soit près du double de ce qu'ils recevaient auparavant. Il s'agit de la première augmentation du soutien financier depuis le déploiement de la gestion intégrée de l'eau sur l'ensemble du Québec méridional en 2009.

Pour le ROBVQ, cette annonce témoigne de la confiance et de la reconnaissance du gouvernement envers le travail accompli par les OBV du Québec. « Nous accueillons cette annonce avec beaucoup de joie et de gratitude, mais aussi avec un certain soulagement. Les OBV sont aujourd'hui enfin reconnus comme des partenaires majeurs du gouvernement. Ils pourront à ce titre jouer pleinement leur rôle de mobilisation et de concertation des municipalités, des entreprises et des groupes sociaux et environnementaux pour conserver notre précieuse ressource », se réjouit Caroline Brodeur, présidente du ROBVQ.

Cette annonce s'ajoute à de récentes propositions de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, madame Isabelle Melançon, afin de renforcer la légitimité des OBV du Québec, notamment en matière de protection des sources d'eau potable et de conservation des milieux humides et hydriques.

Rappelons que les OBV sont mandatés par le gouvernement du Québec, en vertu de la Loi sur l'eau, pour élaborer, mettre à jour, faire la promotion et assurer le suivi de la mise en œuvre des plans directeurs de l'eau (PDE). En collaboration avec les acteurs de leur territoire, ils ont élaboré 40 PDE approuvés par le gouvernement du Québec.



### **Action : appui à la mise en œuvre des PDE**

En plus de la bonification du financement statutaire des OBV, le budget provincial prévoit une enveloppe dédiée aux partenaires responsables de la mise en œuvre des plans directeurs de l'eau. Pour Gilles Brochu, président du Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), « une telle enveloppe permettra de passer de la planification à l'action concrète pour la conservation de nos ressources en eau, partout au Québec. »

Quelque 900 acteurs de l'eau ont participé à identifier des priorités d'intervention pour chaque bassin versant dans les plans directeurs de l'eau ; des interventions visant à protéger les cours d'eau, concilier les usages, diminuer la pollution, assurer la sécurité contre les inondations, ou encore favoriser l'accès à l'eau, par exemple. Pour monsieur Brochu, il convient de mettre en œuvre ces actions jugées prioritaires et il revient aux OBV du Québec d'assurer la cohésion des interventions par tous les intervenants impliqués. « Nous souhaitons travailler en collaboration avec le MDDELCC pour structurer un tel programme de mise en œuvre des PDE », conclut-il.

### **Vision : une Stratégie québécoise sur l'eau**

C'est aussi avec grand enthousiasme que l'on constate qu'une enveloppe de 25 millions de dollars est prévue pour le développement d'une Stratégie québécoise sur l'eau, qui mobilisera l'ensemble de la société québécoise pour utiliser l'eau, la protéger et la gérer de façon intégrée et durable. Pour madame Brodeur, une telle stratégie « démontre clairement la volonté de la ministre Melançon de faire de l'eau - notre patrimoine collectif - une réelle priorité pour le Québec et d'en assurer une gestion durable pour les générations futures ». Les OBV du Québec s'engagent à soutenir la ministre Melançon et à collaborer activement au développement et à la mise en œuvre des plans d'action qui accompagneront la stratégie, établiront les objectifs à atteindre et prioriseront les actions à mettre en œuvre.

### **Plusieurs autres engagements clés**

Une série de mesures structurantes pour les ressources hydriques du Québec viennent s'ajouter au portrait. Parmi celles-ci, il y a :

- Un soutien aux MRC de 16,2 millions de dollars pour leurs efforts de protection des milieux humides et hydriques. Celui-ci assurera le succès de la mise en œuvre de la récente Loi sur la conservation des milieux humides et hydriques en appuyant l'élaboration des plans régionaux des milieux humides et hydriques par les MRC, avec notamment le soutien des OBV du Québec.
- La création d'un Fonds bleu et un soutien aux OBV dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie maritime du Québec.

- Une enveloppe de 8 millions de dollars pour lutter efficacement contre les espèces exotiques envahissantes, qui pourrait permettre de lutter contre des espèces telles que la berce du Caucase, les carpes asiatiques ou encore le myriophylle à épis en se dotant de différents outils de prévention, de détection et d'intervention.
- Plusieurs mesures visant à renforcer la gestion durable des eaux pluviales.
- Des investissements majeurs dans des projets d'adaptation aux changements climatiques et de soutien aux initiatives de la société civile et des municipalités locales, notamment en matière de gestion des eaux de surface et souterraines.
- Plusieurs mesures en matière de gestion des inondations visant notamment à soutenir davantage le milieu municipal dans la prévention des sinistres, à cartographier les zones inondables et à acquérir des connaissances sur la vulnérabilité aux crues des résidences et des infrastructures.

Pour M. Brochu, « ces diverses annonces permettront au GROBEC de passer à l'action en matière de gestion et de protection de l'eau dans nos régions. »

- 30 -

**Pour information :**

Simon Lemieux, directeur général  
Téléphone : 819 980-8038, poste 202  
Courriel : [grobec@grobec.org](mailto:grobec@grobec.org)